



Stratégie de Développement Économique

État des lieux

*Un territoire dynamique
au cœur du pôle d'attractivité
économique Nantes/Saint-Nazaire*

Communauté de Communes
Estuaire et Sillon
2 bd de la Loire - 44260 SAVENAY
02 40 56 81 03
communaute@estuaire-sillon.fr
www.estuaire-sillon.fr



Communauté de Communes Estuaire et Sillon
2 bd de la Loire
44 260 SAVENAY



Un diagnostic en dix points

- 1 Le territoire**
Il compte 38 560 habitants **soit 5 500 de plus qu'en 2007**.
En moyenne et chaque année, la population d'Estuaire et Sillon croît de **1.4%**.
- 2 Un population jeune et active**
En 2017, **40%** de la population à – de 30ans.
Le territoire compte également **19 063 actifs soit 80% de sa population**.
- 3 Un tissu économique riche et diversifié**
En 2017, **2 712 établissements** sont présents sur le territoire d'Estuaire et Sillon.
- 4 Un nombre d'emplois en croissance**
Le territoire est riche de ses 11 625 emplois ; + **0,9 % d'emplois de 2008 à 2013**.
- 5 Un territoire créateur**
En 2019, **317 nouvelles entreprises** ont été enregistrées sur le territoire.
- 6 Un territoire productif**
40% des établissements du territoire exercent dans la sphère productive (48% des emplois).
- 7 Une forte demande foncière**
Chaque année, ce sont entre 150 et 200 prospects économiques qui cherchent des solutions immobilières sur Estuaire et Sillon (location et achat). Cela représente un potentiel de consommation compris entre 65 et 80 hectares par an.
- 8 Le foncier immédiatement disponible à la vente reste faible**
Si la Communauté de Communes Estuaire et Sillon offre une diversité de solutions foncières, notamment en locatif solutions foncières, on constate que le stock de terrain dédié à la vente ne représente, au rythme de consommation actuelle, que quelques années de commercialisation.
- 9 Des contraintes d'aménagement de plus en plus prégnantes**
Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) assure une planification stratégique intercommunale, à l'échelle de la grande métropole de Nantes/Saint Nazaire. Il fixe notamment des indicateurs de réduction de consommation foncière impactant ainsi les orientations d'urbanismes (PLU, PLUI partiel). En outre, le gouvernement a identifié en 2018 un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN). Si cette notion n'est pas encore traduite juridiquement, elle influe dès à présent la planification.
- 10 Un axe Estuaire et Sillon / Nantes / Saint Nazaire à développer**
En raison de son positionnement géographique et des axes de convergence de sa politique économique, la Communauté de communes Estuaire et Sillon entend assurer son développement en étroite collaboration avec les métropoles de Nantes et Saint Nazaire.

Une ambition affirmée

Depuis sa création en 2017, La Communauté de communes Estuaire et Sillon exerce la compétence « Développement économique ». Elle définit un cadre d'intervention et se fixe des objectifs opérationnels qui s'inscrivent dans le sillage des orientations définies dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) du Conseil régional Pays de Loire.

La stratégie de développement économique permet de se doter d'une vision prospective et de définir la politique économique communautaire à la lumière des enjeux à relever dans un contexte économique fortement bousculé.

Il s'agit de déterminer les leviers d'actions qui permettront de répondre au mieux aux besoins des entreprises, à la création d'emplois de valeur ajoutée, et de mettre à profit les atouts existants pour le développement et l'attractivité du territoire.

Une telle démarche permettra de partager une vision commune du développement économique à l'échelle de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

La formalisation d'une stratégie de développement économique est aujourd'hui devenue indispensable pour gagner en attractivité et se positionner sur l'échiquier régional.

Un rôle majeur

La Communauté de communes Estuaire et Sillon coordonne les actions économiques engagées pour éviter les duplications et renforcer les initiatives qui s'inscrivent dans le présent cadre stratégique. Elle opère directement les dispositifs critiques qui lui permettront à la fois de développer son expertise et de consolider sa légitimité et crédibilité vis-à-vis des partenaires et des entreprises présentes sur le territoire.

Il s'agit d'impliquer l'ensemble des acteurs mais aussi d'avoir une articulation souple et transparente entre les différentes actions et dispositifs.

Estuaire et Sillon doit également jouer le rôle de centralisateur de l'information afin d'améliorer sa circulation entre les acteurs du développement économique et les entreprises, et de rendre plus lisible l'offre disponible sur le territoire.

La Communauté de communes assure également un rôle d'aménageur en assurant la gestion du foncier économique (parcs d'activités et tiers lieux). Elle est en outre garante de la qualité d'accueil des entreprises, en assurant l'entretien et la modernisation de ces espaces.

Des choix clairs

Le volonté politique d'établir une stratégie de développement économique s'appuie sur des choix qui guident les orientations prioritaires retenues :

Le choix d'une croissance maîtrisée et qualitative qui assure au territoire de pouvoir accueillir dans les meilleurs conditions les entreprises et leurs salariés tout en veillant à conserver une qualité de vie et service optimale.

Le choix de l'économie productive et vertueuse qui suppose de soutenir et de renforcer en priorité l'activité productive des PME/PMI et d'accompagner les entreprises du territoire dans l'évolution des process afin de permettre l'émergence de projets innovants.

Le choix de la proximité qui assure un lien direct entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques afin d'agir avec efficacité et réactivité.

Le choix du collaboratif qui commande de mobiliser les acteurs clés (entreprises et institutionnels) et coordonner leurs actions pour dynamiser le territoire et conduire la mise en œuvre du projet stratégique.

Le choix de la complémentarité qui doit permettre au territoire de s'ouvrir vers l'extérieur et bénéficier des flux le traversant tout en conservant sa propre identité et ambition économique.

Une nécessité

Une nécessité de réussir les transitions écologiques, numériques, sociétales qui créent un nouveau monde dans lequel le territoire doit trouver toute sa place et actionner des nouveaux leviers de croissance. Cette nouvelle approche économique bouleverse les modes de production, fait émerger des nouvelles formes d'entreprises, de management, de travail, où la responsabilité sociétale des entreprises et la dimension humaine prennent une importance croissante. Réussir les transitions, c'est s'en saisir et non les subir, c'est aider notre industrie locale à rentrer pleinement dans l'industrie du futur, à gagner en valeur ajoutée, c'est accompagner nos artisans et nos PME vers les nouveaux modes de production et de distribution. Réussir les transitions, c'est aussi faire en sorte que les acteurs de l'économie résidentielle tirent profit des mutations, montent en gamme, acquièrent de nouvelles compétences...



Trois orientations stratégiques et trente six actions prioritaires



Orientation stratégique n°1

Anticiper les mutations et animer les acteurs du territoire

Structurer le pilotage politique

La structuration du pilotage politique est essentielle car elle donne du sens aux actions mises en œuvre et fixe l'ambition à atteindre. Il est donc important d'entretenir un contact permanent pour maintenir la relation de confiance, faire remonter les besoins et échanger de manière informelle sur les projets à venir.

Actions

- 1 Participer aux événements locaux : assemblée générale, animation thématique, réunions de travail...
- 2 Délocaliser les commissions Développement économique de la Communauté de communes
- 3 Permettre régulièrement des rencontres directes entre 20 à 30 chefs d'entreprises et élus
- 4 Mise en place de vœux aux acteurs économiques

Améliorer la connaissance du tissu économique

L'ensemble des actions et dispositifs ne peut être mené qu'en disposant d'une connaissance fine du tissu économique. Il s'agit d'anticiper les besoins des entreprises mais également d'anticiper les signaux faibles préalables à d'éventuelles difficultés économiques.

Actions

- 5 Créer un observatoire économique élaboré et piloté par l'agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire
- 6 S'imprégner des évolutions macro économique
- 7 Recenser annuellement les entreprises présentes sur le territoire



Orientation stratégique n°1

Anticiper les mutations et animer les acteurs du territoire

Animer

le tissu économique local

L'animation économique territoriale se rapporte à la création et au développement de dynamiques économiques sur un territoire, au travers d'initiatives permettant de faciliter les échanges et les synergies entre acteurs publics et privés.

La qualité de l'animation économique sur le territoire réside dans la capacité des acteurs à savoir se coordonner et à entretenir un réseau pour mener des actions efficaces en termes de développement économique.

Cela peut se concrétiser par le développement de réseaux de promotion et de développement du tissu économique local, qu'ils soient mis en œuvre par l'initiative privée ou publique.

Aussi, la Communauté de communes Estuaire et Sillon, par sa capacité de mobilisation des acteurs du développement économique (services de l'Etat, Conseil régional, Chambres consulaires...) a l'ambition d'être l'interlocuteur direct et de 1er niveau des entreprises de son territoire.

Actions

- 8 Mettre en place un dispositif de veille sur les appels à projet et concours
- 9 Créer d'une newsletter économique à destination des professionnels du territoire
- 10 Assurer une présence de la CCES sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Site internet CCES)
- 11 Développer une cartographie des entreprises du territoire afin de faciliter les convergences et mutualisations.
- 12 Accroître l'animation collective : Identifier les domaines d'actions prioritaires (sécurité, déchet, mobilité, formation/stage, énergie, RH...) et animer le réseau d'acteurs autour de ces activités
- 13 Maintenir un accompagnement individuel : détecter et faciliter des projets (investissement, innovation, fonciers, restructuration...)

”

Structurer le pilotage politique
Améliorer la connaissance du tissu économique
Animer le tissu économique local

Orientation stratégique n°2

Accompagner le parcours résidentiel des entreprises

Favoriser

l'entreprenariat

La création d'entreprise et l'accompagnement des jeunes entreprises est un enjeu important pour la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. En s'appuyant sur les deux pôles d'attractivités majeurs que constituent les métropoles de Nantes et de Saint Nazaire, il s'agit d'attirer des porteurs de projet de création d'entreprises sur le territoire mais également d'éviter l'évasion des nouveaux entrepreneurs en leur offrant un accompagnement et un soutien personnalisé.

Actions

- 14 Mobiliser et communiquer sur les dispositifs de la création d'entreprises (Initiative Loire Océan, Centre d'initiative locale, Maison de la création d'entreprise...)
- 15 Capitaliser sur l'offre d'accueil de la pépinière d'entreprises du site de la Croix Gaudin à Saint Étienne de Montluc
- 16 Assurer le lancement et la gestion de l'Hôtel d'entreprises site de la Croix Gaudin à Saint Étienne de Montluc



Accompagner

les démarches sociales des entreprises

Les entreprises en tant qu'acteurs socio-économique sont de plus en plus impliquées dans les démarches de responsabilité sociale et environnementale (RSE).

La mise en œuvre d'une politique de RSE permet à chaque entreprise d'adapter en permanence sa stratégie en tenant compte des évolutions des enjeux de son secteur d'activités, des attentes de ses clients et de ses principales parties prenantes.

Les enjeux sont multiples et croisent les ambitions portées par la Communauté de communes estuaire et Sillon et notamment le traitement des déchets, l'instauration d'une politique de télétravail, la promotion des diversités...

Actions

- 17 Accroître la visibilité et l'affluence des espaces de co-working
- 18 Accompagner les démarches sociales innovantes en lien avec les services de la Communauté de Communes (emploi, mobilité, déchet...)

Orientation stratégique n°2

Accompagner le parcours résidentiel des entreprises

Définir une stratégie foncière

La stratégie en matière de foncier économique vise à allier attractivité et aménagement durables des parcs d'activités. Elle doit permettre de travailler sur l'optimisation foncière dans les espaces d'activités existants autant que sur la production d'une nouvelle offre foncière et ce dans une logique d'anticipation et d'aménagement raisonné du territoire exprimé notamment dans le futur PLUi. Il nécessitera également de veiller à la cohérence des implantations en définissant un cadre d'instruction souple et transparent en s'appuyant notamment sur la nature des activités, l'emploi, la densité d'occupation, la qualité architecturale des projets, etc...
Il s'agit enfin d'améliorer la qualité des parcs d'activités en offrant par exemple de meilleurs services et prestations, un cadre de travail amélioré, des animations spécifiques, etc...

Actions

- 19 Créer et piloter un schéma d'accueil des entreprises
- 20 Développer une bourse aux locaux et terrains
- 21 Densifier les parcs d'activités existants

”

Favoriser l'entrepreneuriat
Accompagner les démarches sociales des entreprises
Gérer le foncier économique



Orientation stratégique n°3

Renforcer l'attractivité et la prospection économique

À l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et en complémentarité avec les pôles économiques de proximité, les élus ont défini des filières prioritaires qui structurent ou structureront le territoire dans les années à venir. Trois secteurs d'activités sont ciblés.

la filière de l'énergie

Les évolutions relatives à l'énergie impacteront nos modes de vie dans les prochaines années. Un nouveau marché s'ouvre pour des entreprises innovantes et créatrices d'énergies renouvelables. D'autres entreprises devront adapter leur organisation et processus de production ou de distribution. Enfin, les artisans du BTP auront également à s'accommoder de ces nouveaux enjeux en développant de nouvelles compétences.

En complément des engagements pris dans le Pacte pour la transition écologique et industrielle de la Centrale de Cordemais et de l'Estuaire de la Loire, l'ambition de la Communauté de communes Estuaire et Sillon est de positionner le territoire en tant que référence de la transition énergétique.

l'industrie

Le territoire Estuaire et Sillon est positionné géographiquement entre les deux pôles industriels de Nantes et Saint-Nazaire. Aussi, il se compose d'un tissu industriel riche et diversifié en sous-traitance des donneurs d'ordres régionaux ou nationaux. Les secteurs de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire, de l'électronique, de la métallerie, de la menuiserie industrielle sont notamment bien représentés. Ces activités ont permis de développer un pôle transport conséquent.

La Communauté de communes Estuaire et Sillon affirme donc son ambition industrielle aux côtés et en complémentarité avec les territoires adjacents. Elle est cohérente avec son ambition énergétique et vertueuse.

Actions

- 22 Accompagner tous les projets innovants ou structurants pour l'avenir énergétique du territoire (Méthanisation, Station Bio-GNV, hydrogène...)
- 23 Accompagner les artisans du BTP face aux défis de la transition énergétique
- 24 Valoriser les bio ressources du territoire (projet Trifibre)
- 25 Définir et exécuter un plan de prospection des entreprises du secteur « énergie » afin d'attirer les futures pépites

Actions

- 26 Participer activement à la démarche « territoire d'industrie »
- 27 Définir les filières industrielles émergentes et stratégiques pour le territoire
- 28 Définir et exécuter un plan de prospection « industrie »



Orientation stratégique n°3

Renforcer l'attractivité et la prospection économique



L'artisanat

L'artisanat est l'un des moteurs de la vie économique du territoire Estuaire et Sillon. Présent sur l'ensemble du territoire, il participe au dynamisme de l'économie locale, assure des emplois qualifiés non délocalisables et offre des services de proximité à la population. Il est nécessaire de promouvoir ce savoir-faire afin de le pérenniser. Il s'agit également d'accompagner ce secteur face aux évolutions des modes de consommation notamment avec la montée en charge de « Made in France » et la prise en compte plus affirmée des enjeux environnementaux qui influent sur les modes de travail, d'approvisionnement et de production.

Actions

- 29 Valoriser les savoirs faire et les entreprises phares (Label maître artisan, etc...)
- 30 Accompagner la transition numérique des PME et artisans
- 31 Accompagner et former les entreprises à répondre aux appels d'offre
- 32 Encourager les démarches d'approvisionnement local

Orientation stratégique n°3

Renforcer l'attractivité et la prospection économique

Améliorer

l'attractivité territoriale

Attirer des entreprises sur un territoire c'est aussi attirer des habitants, des étudiants, des touristes, des investisseurs, des chercheurs, des événements culturels, sportifs, festifs, etc. La Communauté de communes Estuaire et Sillon fait le pari de la relocalisation et de la réindustrialisation. Alors, au-delà de proposer des services adaptés aux entreprises, elle doit mettre en œuvre une véritable démarche d'attractivité territoriale pour permettre un développement économique exogène et fidéliser ses entreprises.

Cette démarche pour être efficace ne peut se faire isolément et doit être complémentaire des actions similaires portées par les pôles d'attractivités.

Actions

- 33 Travailler une marque territoriale à destination des acteurs économiques : définir le périmètre, le format et le portage de la marque, rédiger un cahier des charges et un plan marketing, déployer la marque
- 34 Identifier des ambassadeurs économiques du territoire

Proposer un territoire

plus accessible et mieux connecté

L'accessibilité et la connectivité d'un territoire sont des facteurs importants de la dynamique économique. Le territoire Estuaire et Sillon dispose d'infrastructures performantes (Routes Nationales, ligne SNCF, proximité de l'aéroport de Nantes...) qui nécessitent cependant certains aménagements afin de développer certaines zones d'activités. Quant au numérique, la campagne de déploiement du très haut débit et de la fibre optique sur le territoire est lancée par le Conseil Départemental de Loire Atlantique et vise la couverture totale du territoire à l'horizon 2025.

Actions

- 35 Accompagner l'installation de la fibre dans les zones économiques
- 36 Faciliter les flux de déplacement et la circulation



Accompagner les filières prioritaires l'énergie, l'industrie et l'artisanat
Améliorer l'attractivité territoriale
Proposer un territoire plus accessible et mieux connecté

